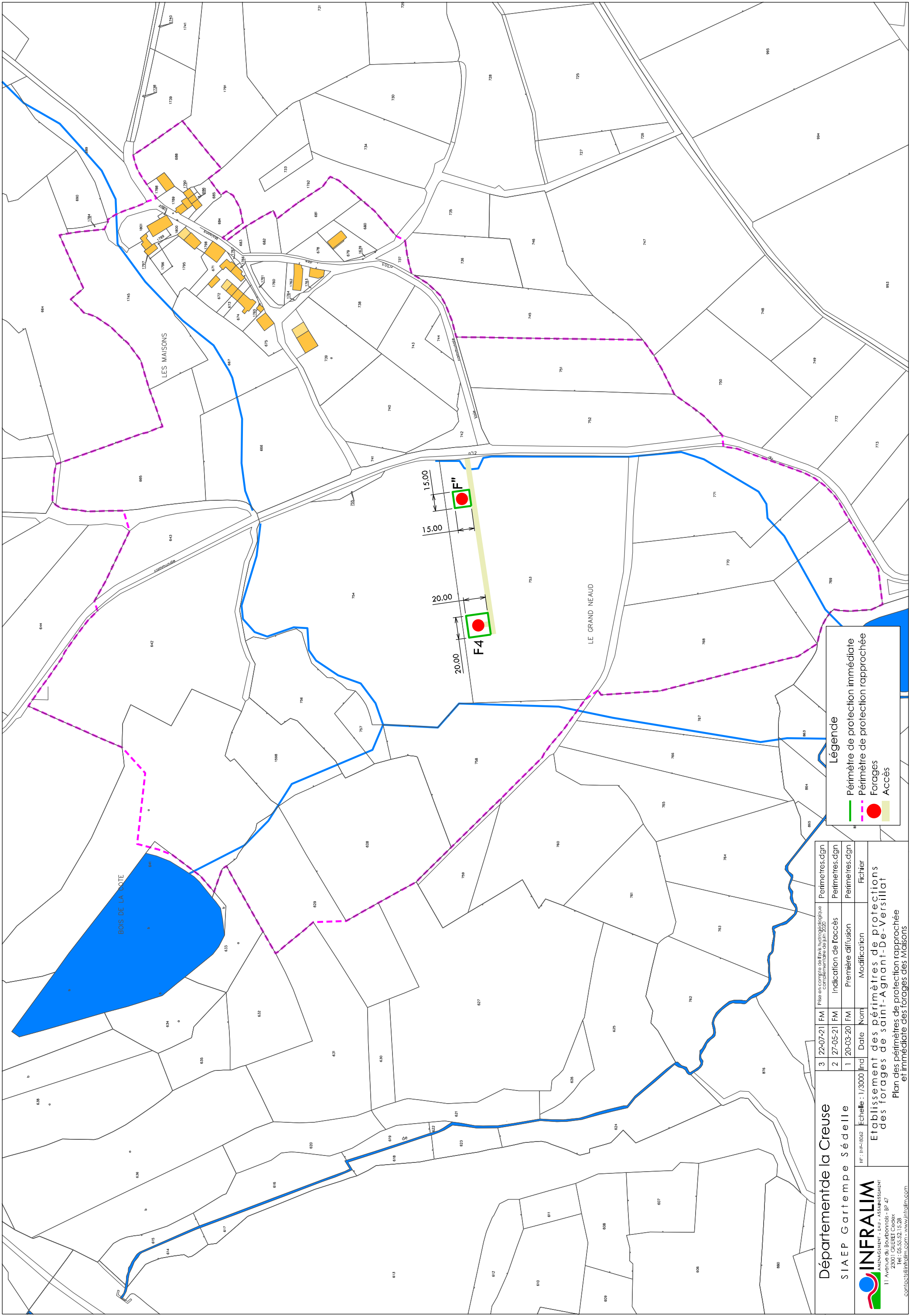


ERRATUM

Une erreur matérielle se trouve dans **le dossier d'enquête publique « la pièce n°3 »** ainsi qu'en **annexe du rapport de mise à l'enquête publique** :

La carte représentant les périmètres de protection des forages de « **Maisons** » et les parcelles concernées, ne rendent pas compte de l'avis complémentaire de l'hydrogéologue agréé.

Il convient de prendre en considération la carte ci-jointe représentant les périmètres de protection des forages de « **Maisons** » correspondant à l'avis complémentaire de l'hydrogéologue.



Département de la Creuse
SIAEP Gartempe Sédille



N°	Date	Intitule	Fichier
3	22-07-21	Plan en compte au titre hydrogéologique complémentaire de juin 2020	Perimetres.dgn
2	27-05-21	Indication de l'accès	Perimetres.dgn
1	20-03-20	Première diffusion	Perimetres.dgn

Établissement des périmètres de protections des forages de saint-Agnant-De-Versillat
Plan des périmètres de protection rapprochée et immédiate des forages des Maisons

Légende

- Périmètre de protection immédiate
- - - Périmètre de protection rapprochée
- Forages
- Accès